

ARRETE Nº 2021-SCOLARITE-RF-04-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ; Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ; Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ; Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ; Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

Vu la proposition de l'UFR Textes et sociétés du 26 octobre 2021 ;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Textes et sociétés pour l'année universitaire 2021-2022 :

Licence mention Histoire

Armelle ENDERS/ Pauline PERETZ

Licence mention Lettres

parc. Littérature : création littéraire et écritures du monde

Zoé CARLE/

Mathieu BERMANN

Licence mention Science politique

Pierre GILBERT/ Clemens ZOBEL

Licence mention Sociologie

Benjamin DERBEZ/ Martin OLIVERA

Demie-Mineure Anthropologie

Emma GOBIN

Double Licence Histoire-Science politique

Martin GRAVEL/ Camille AL DABAGHI

Double Licence Histoire / Anglais

Valérie POUZOL/ François LAVIE/ Cesare CUTTICA



Master mention Archives

Catherine SALIOU

Master mention Création littéraire

Olivia ROSENTHAL

Master mention Etudes sur le Genre

Mehdi DERFOUFI/

Nadia SETTI

Master mention Histoire

parc. Passé présent : les méthodes critiques de l'Histoire

Emmanuelle SIBEUD

Master mention Lettres

Yves CITTON/ Diego VECCHIO

Master mention Science politique

Sylvie TISSOT/ Kolja LINDNER

parc. Sciences culturelles et sociales / Soziokulturelle Studien en collaboration avec l'université allemande Viadrina

Kolja LINDNER/ Yves SINTOMER

Master mention Sciences sociales

Anaïs LEBLON/ Yasmine SIBLOT

parc. Mondes urbains et inégalités

parc. Anthropologie de la mondialisation

Yasmine SIBLOT/ Anaïs LEBLON

Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation du second degré

parc. Histoire-géographie

Jean-Luc MASTIN

parc. Lettres

Patrick BRASART

parc. Sciences économiques et sociales

Fabien TRUONG

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR Textes et sociétés et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 24 novembre 2021

La Présidente

Pour la Présidente Annick ALLA Le par délégation

> Vice-President Conseil d'Administration